

Zen[⚡]élec

L'assistance dépannage
électrique 24h/24

Seulement
3^{TTC} € / mois⁽¹⁾
Prix en vigueur
au 01/04/2017




DE L'AGILITÉ POUR VOS ÉNERGIES



Zen[⚡]élec

Parce qu'une panne électrique peut arriver à tout moment, SÉLIA s'engage à vous offrir la meilleure des garanties.

UNE PRISE EN CHARGE RAPIDE ET EFFICACE EN CAS DE PANNE ÉLECTRIQUE



Vous pouvez joindre notre assistance téléphonique à tout moment

24h/24 et 7j/7, l'un de nos techniciens sera à votre écoute pour vous aider à diagnostiquer l'origine de la panne.



Nous intervenons chez vous, si besoin

Dans un délai de 4 heures⁽²⁾, un électricien intervient chez vous. Il réalisera la mise en sécurité de votre installation et il mettra tout en œuvre pour la réparer.



Nous prenons en charge les frais à hauteur de 250 € TTC

SÉLIA prend en charge les frais d'intervention de l'électricien à hauteur de 250 € TTC par intervention (pièces, main-d'œuvre et déplacement compris).

Seulement
3^{TTC} € / mois⁽¹⁾
Prix en vigueur au 01/04/2017

⁽¹⁾ 36 € TTC annuels facturés conformément aux Conditions Générales soit l'équivalent de 3 € TTC / mois.

⁽²⁾ Délai d'intervention sauf indisponibilité du client.



24h
/ 24

7j
/ 17

Zen'élec couvre les pannes de votre installation individuelle privative d'électricité située à l'intérieur du logement à l'aval du compteur.

Les réparations des appareils électroménagers ou électriques, les modifications de réglage du disjoncteur ou la mise en conformité de l'installation électrique intérieure ne sont pas incluses dans le contrat.

LES + DU CONTRAT

zen'élec

- Jusqu'à 250 € TTC pris en charge
- Pas d'avance de frais ni de franchise
- Des professionnels électriciens de confiance, engagés dans une charte qualité
- Nombre d'interventions illimité

Mentions légales

La liste exhaustive des conditions d'adhésion, garanties et exclusions est exposée dans les conditions générales de vente, disponibles sur simple demande et sur le site selia-energies.fr.

Les prestations d'assistance de l'offre « Zen'élec » sont garanties par Europ Assistance, Société Anonyme au capital de 35 402 786 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 451 366 405, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est sis 1, promenade de la Bonnette 92230 Gennevilliers.

SÉLIA est immatriculée à l'ORIAS en tant que mandataire d'intermédiaire d'assurances sous le numéro 17000120 (www.orias.fr).

Conformément aux dispositions en vigueur, pour tout litige relatif à l'offre, vous pouvez saisir le médiateur de l'assurance, TSA 50110, 75441 Paris Cedex 09.

Zen'élec est un contrat collectif à adhésion individuelle souscrit par SÉLIA auprès d'Europ Assistance, et réservé aux clients résidentiels ayant souscrit auprès de SÉLIA un contrat de fourniture d'énergie électrique.



Assistance rapide



Service et confiance



250 € TTC pris en charge

Intéressé(e) ?

Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

 **N°Cristal** 0969 397 001

APPEL NON SURTAXE

En partenariat avec :



**Vous vivez, nous veillons*

DE L'AGILITÉ POUR VOS ÉNERGIES



SÉLIA
336 avenue de Paris - CS 78650
79026 NIORT Cedex
www.selia-energies.fr

SÉLIA, SAS au capital de 350 000 € - RCS Niort 532 010 576.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !